

LES MARCHÉS PUBLICS

**AU SERVICE**

**DE L'EMPLOI**

LA FABRIQUE EMPLOI ET TERRITOIRES

## LES FACILITATRICES DES **CLAUSES SOCIALES**



■ Maeva PAVY  
: 06 13 24 99 82  
: m.pavy@lafabriquememploi.fr



■ Marine TRIGOUST  
: 07 44 55 42 30  
: m.trigoust@lafabriquememploi.fr



■ Karine REGNAULT  
: 06 48 69 42 17  
: k.regnault@lafabriquememploi.fr



LA FABRIQUE  
EMPLOI ET TERRITOIRES



Ce projet est cofinancé par  
le Fonds Social Européen  
dans le cadre du programme  
opérationnel national «Emploi  
et Inclusion» 2014-2020

## LES CLAUSES SOCIALES : LEURS PRINCIPES

LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE INCITE LES ACHETEURS PUBLICS À PRENDRE EN COMPTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LORS DE LA DÉFINITION DES BESOINS DU MARCHÉ.

L'introduction d'une clause sociale dans un marché public répond à cette exigence. Ainsi, les acheteurs peuvent utiliser leur commande publique pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées. L'objet de la clause est de rendre accessible au public en insertion une partie des emplois générés par les marchés publics.

## FONDEMENT JURIDIQUE

Le nouveau code de la commande publique renforce le dispositif des clauses sociales dans les marchés publics.

Plusieurs possibilités s'offrent aux acheteurs publics :

### L'INSERTION COMME UNE SIMPLE EXÉCUTION DU MARCHÉ (L 2112-2)

un volume d'heures de travail est réservé à des personnes en insertion.

### L'INSERTION COMME UN CRITÈRE DE CHOIX DES OFFRES (L 2152-7)

une plus value recherchée en terme d'insertion.

### MARCHÉS RÉSERVÉS (L 2113)

un effort envers les personnes en situation de handicap et/ou les travailleurs défavorisés.

### L'ACHAT DE PRESTATIONS D'INSERTION (R2113-7)

une mobilisation en direction de l'insertion.

## POUR QUELS TYPES DE MARCHÉS ?



### SERVICES

Espaces verts, propreté, collecte des déchets



### PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Maîtrise d'œuvre



### TRAVAUX

Bâtiments et travaux publics

## UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Depuis 2017, la Fabrique Emploi et Territoires assure l'ingénierie de mise en œuvre des clauses sociales sur l'ensemble du département nivernais, par le biais d'un guichet animé par 3 facilitatrices. Elles sont les interlocutrices uniques pour les différents acteurs impliqués : acheteurs, entreprises, bénéficiaires, partenaires du champ de l'insertion, de l'emploi et de la formation.

## UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR CHAQUE ACTEUR DU DISPOSITIF



### LES ACHETEURS PUBLICS

Assistance et conseil aux donneurs d'ordre de la phase d'élaboration du marché jusqu'à sa réalisation :

identification des marchés, choix du type de clause intégrée, aide à la rédaction des pièces de marché, organisation du suivi et de l'évaluation de l'action.



### LES ENTREPRISES

Information et appui aux entreprises pour les accompagner, dès l'appel d'offre, dans la réalisation de leurs engagements vis-à-vis de la clause sociale : information sur la mise en œuvre de la clause et les modalités de recrutement, identification des besoins de recrutement, centralisation et présélection des candidatures, adaptation des compétences des candidats aux compétences attendues des entreprises.



### LE PUBLIC EN INSERTION

Repérage du public et suivi des parcours.



### LES PARTENAIRES DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Animation et coordination du partenariat avec les structures de l'insertion par l'activité économique et les acteurs de l'emploi et de l'insertion.

**LE RECOURS  
À CES CLAUSES  
PRÉSENTE L'OPPORTUNITÉ  
DE CONSTRUIRE DES  
PARCOURS INDIVIDUALISÉS  
VERS L'EMPLOI**

## LES CLAUSES SOCIALES SUR LE TERRITOIRE NIVERNAIS



**42**

ACHETEURS PUBLICS investis en faveur des clauses sociales



**681**

PERSONNES BÉNÉFICIAIRES



**268 175**

HEURES D'INSERTION RÉALISÉES

*Depuis la mise en place du guichet unique (jusqu'au 31 décembre 2021)*

## ILS TÉMOIGNENT

### Nevers Agglomération

Service des marchés publics

*La Fabrique est aujourd'hui un partenaire incontournable pour le service des marchés publics de Nevers Agglomération. Nous bénéficions ainsi d'un panel de prestations : conseil et expertise pour le nombre d'heures d'insertion dans les marchés et en fonction du type de marché ; suivi des heures d'insertion réalisées avec les entreprises en direct ; lien direct avec les entreprises en cas de difficulté de réalisation des heures ; sourcing et conseils pour les marchés clausables ; mise en valeur des heures réalisées annuellement ; suivi personnalisé. Le travail régulier mené tout au long de l'année avec les facilitatrices de la Fabrique, permet une approche sereine et complète de la problématique de l'insertion sociale dans les marchés publics.*

### Gilles Noël

Maire de Varzy

*Le premier intérêt est d'avoir le sentiment de jouer un rôle dans cette lutte contre le chômage. D'autre part, de révéler aux entreprises attributaires des futurs salariés, ou un appui ponctuel qui pourrait demain devenir l'un de leur collaborateur.*

## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les demandeurs d'emploi de longue durée
- Les allocataires du RSA
- Les personnes reconnues travailleurs handicapés
- Les bénéficiaires de minimas sociaux
- Les jeunes de moins de 26 ans, diplômés ou non, sortis du système scolaire depuis au moins 6 mois
- Les personnes âgées de plus de 50 ans en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois
- Les personnes prises en charge par les structures d'IAE, les écoles de la deuxième chance

Chaque candidat bénéficie d'un accompagnement socioprofessionnel.

Les Structures d'Insertion  
par l'Activité Économique  
de la Nièvre au service des  
achats publics  
film



Découvrez la palette  
des structures d'insertion  
par l'activité économique  
de la Nièvre

LA FABRIQUE EMPLOI ET TERRITOIRES

La Boussole, 5 allée de la Louée - 58000 Nevers

[www.lafabriqueemploi.fr](http://www.lafabriqueemploi.fr)